



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

14 JANVIER 2025
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

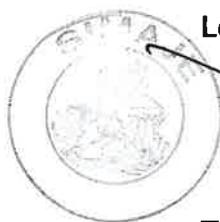
1 - Convention entre la commune de Lézignan et le SIMAJE pour l'utilisation de la Maison des rencontres culturelles de Lézignan

II - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

2 - Convention entre le SIMAJE, le Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie de Lourdes (PSIG), et l'école de Lézignan pour la mise à disposition temporaire de locaux scolaires

III - PETITE ENFANCE

3 - Convention entre le SIMAJE, l'association de la crèche "La Souris verte" et l'école maternelle de Darrespouey pour la mise à disposition temporaire de locaux scolaires



Le Président,

Thierry LAVIT